



QUELQUES CONSEILS POUR VOUS AIDER À PRODUIRE LE RELEVÉ 31 (RL-31 ET RL-31.CS)

Ce document a pour objectif de vous aider à produire le relevé 31, relatif à l'occupation d'un logement. Consultez le *Guide du relevé 31* (RL-31.G) pour obtenir plus de renseignements sur la façon de produire ce relevé.

ÉTAPE 1 Produisez un relevé 31 pour les logements pour lesquels un loyer a été payé ou était payable le 31 décembre.

ÉTAPE 2 Remplissez la copie 1 du relevé 31 (RL-31) à transmettre à Revenu Québec.

2.1 Remplissez la case C ou, si des renseignements y figurent déjà, assurez-vous qu'ils sont exacts.

S'ils ne le sont pas, communiquez avec nous.

2.2 Remplissez la partie « Nom de famille, prénom et adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires qui ont conclu le bail du logement visé à la case C ».

Assurez-vous d'inscrire l'adresse de correspondance de chacun des locataires ou des sous-locataires.

Si cette adresse correspond à celle que vous avez inscrite à la case C, inscrivez celle-ci.

RELEVÉ 31
Renseignements sur l'occupation d'un logement

Année: 2022
Code du relevé: R
N° du dernier relevé transmis: 2

RL-31 (2022-10)

1 - Copie à retourner à Revenu Québec

1514 ZZ 49534952

Relevé officiel - Revenu Québec
Formulaire prescrit

2.3 Remplissez la case « Code du relevé ».

- Inscrivez
- « R » pour un relevé original;
 - « A » pour un relevé modifié;
 - « D » pour un relevé annulé.

2.4 Remplissez la case B. Assurez-vous de ne pas inclure les personnes

- qui ont signé le bail en tant que caution;
- qui habitent dans le logement et qui n'ont pas conclu le bail.

2.5 Remplissez la partie « Nom et adresse du propriétaire » ou, si votre adresse y figure déjà, assurez-vous qu'elle est exacte. Si elle ne l'est pas, communiquez avec nous. Il peut s'agir de votre adresse de correspondance. Signez le relevé.

ÉTAPE 3 Remplissez la copie 2 du relevé 31 (RL-31.CS) pour chacun des locataires ou des sous-locataires sur lesquels vous avez fourni des renseignements à l'étape 2.2.

Assurez-vous que les renseignements inscrits sur la copie 1 du relevé 31 (RL-31) à l'étape 2 sont **reportés aux cases appropriées** de la copie 2 de chacun des relevés 31 (RL-31.CS) qui doivent être transmis à vos locataires ou à vos sous-locataires.

ÉTAPE 4 Transmettez le relevé 31 (RL-31 et RL-31.CS) au plus tard le 28 février.

Vous devez nous transmettre la copie 1 du relevé 31 (RL-31) que vous avez rempli à l'étape 2. Si vous nous le transmettez par la poste, vous devez nous le transmettre à l'adresse suivante : **3800, rue de Marly, Québec (Québec) G1X 4A5**. Vous devez également transmettre la copie 2 des relevés 31 (RL-31.CS) que vous avez remplis à l'étape 3 à chacun des locataires et des sous-locataires.



13XX ZZ 49518875